

<http://ugtg.org/spip.php?article300>



Scandaleux, le sort fait aux travailleurs du Club Med !

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 8 mars 2006

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Les travailleurs extras du Club Med sont mobilisés depuis le 1er Mars 2006 pour obtenir principalement la requalification de leur contrat en CDI à 35 heures, la signature d'un Protocole de Fermeture, l'application intégrale de la Convention Collective Départementale des Hôtels de Guadeloupe.



En effet, ils sont plus d'une quarantaine à avoir travaillé plus de 1480 heures pour les années 2004 et 2005, or, la Jurisprudence constante prévoit que **"le contrat conclu dans l'hôtellerie avec un salarié en qualité d'extra, pour un nombre important d'heures, doit être qualifié en Contrat à Durée Indéterminée à plein temps"** (Cass. Soc. 20 juillet 1984, CSB 1994 A.47 - Cass. Soc. 08 mars 1994, CSB 1994 B68).

Ils sont nombreux à travailler au Club Med depuis plus de 14 ans dans cette situation de précarité, alors que d'autres **KA SIWOTÉ LAVI**. Autrement dit, ils n'ont pas le droit d'espérer des conditions de travail normales et une rémunération qui leur garantiraient tout ce qu'un travailleur normal pourrait espérer :

SEL BITEN KA RESTÉ YO POU FÈ :

SÉ AY FÉRÉ CHYEN É PENTIRÉ SYÈL.

BOUCHARD É ANDREETA, MÈT ESKLAVAJIS KÉ TCHOULE !!!

- ▶ c'est précisément ce que les travailleurs du Club Med ont décidé de leur signifier par leur mobilisation pour l'application du droit, de l'obligation de se conformer à la Convention Collective Départementale des Hôtels de Guadeloupe.
- ▶ c'est aussi dénoncer ces vandales qui continuent à soutirer des fonds à la Région pour ensuite les investir ailleurs et payer les travailleurs a kout jesponm.
- ▶ c'est surtout leur signifier que le Tourisme et l'Hôtellerie dans notre Pays Guadeloupe ne doivent pas être assimilés à des bitasyon, mais à une industrie porteuse de richesse qui doit servir les intérêts du peuple de Guadeloupe par l'emploi en priorité des guadeloupéens en contrat CDI à plein temps.
- ▶ c'est enfin, annoncer très clairement que nous nous engageons à créer et à maintenir une situation d'instabilité

Scandaleux, le sort fait aux travailleurs du Club Med !

sociale au Club Med jusqu'à la signature d'un protocole satisfaisant l'ensemble de nos revendications.

KALBANDÉ !!!

C'est oser revendiquer, oser dire non à toutes les indignités qu'ils voudraient nous imposer et au mépris qu'ils nous affichent, oser se soutenir mutuellement, oser penser que la Guadeloupe peut construire une autre société.



SCANDALE !!!

Scandaleux, le sort fait aux travailleurs du Club Med !

Scandaleux, le nombre de salariés en situation de précarité "extra", or, ils travaillent à temps plein et le Club Med se gavent de subvention, d'allègement de charge, de fonds publics.

Inquiétant le rôle de certains représentants d'organisation syndicale, KAN A TRAVAYÈ SÉ OWA A TRAVAYÈ. TONNÈ !!!

Poursuivons la mobilisation. Préparons-nous à nous engager résolument dans la grève.

BOUCHARD SÉ ON MALFÉTÈ - SAY RIVÉ, RIVÉ !

Nous travailleurs du Club Med, nous qui travaillons à temps plein, construisons leur richesse depuis plus de 30 ans, comment pouvons-nous accepter le traitement infligé à nos collègues, parents et amis ?

Exigeons, tous ensemble :

- ▶ le passage en CDI à temps plein des "extras",
- ▶ la mise en place d'un Protocole de Fermeture nous garantissant tous nos droits,
- ▶ l'application intégrale de la Convention Collective Départementale des Hôtels de Guadeloupe,

Scandaleux, le sort fait aux travailleurs du Club Med !

- ▶ le respect de la liberté syndicale,
- ▶ l'arrêt de toutes poursuites envers les militants et dirigeants syndicalistes

BAY LAVWA, SANBLÉ AVÈ NOU, POTÉ FOS !

ANSANM, ANSANM, NOU KÉ GANGNÉ. DÈMEN KÉ PLI BEL.

UTHTR-UGTG

09/03/06